



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 328 / 2025 F

Procès-verbal de la réunion du comité directeur de la FIAP

Naples, Italie, 14 et 15 avril 2025

PRÉSENTS : Riccardo BUSI, Joan BURGUES, David PC TAY, Herbert GMEINER, Ioannis LYKOURIS, Kurt Batschinski, Romain NERO, Luis FRANKE, Paul STANLEY (membres du comité directeur).

1. Introduction par le président

Le Président R. Busi souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour le travail accompli au cours des derniers mois.

2. Rapport du trésorier

Comptes et bilan 2024

H. Gmeiner indique que le bilan 2024 est meilleur que prévu, mais que cela ne sera pas le cas pour l'année 2025. Cela s'explique par les nombreux projets encore en phase de définition et ceux déjà prévus pour 2025. Les mises à jour de la plateforme myfiap.net ont été achevées plus tard que prévu, ce qui a permis de réduire les coûts de développement en 2024 ; toutefois, les paiements réguliers de 2 000 € par mois au développeur reprendront cette année. À cela s'ajoute la sauvegarde et l'archivage de l'ensemble du patrimoine photographique et documentaire, qui sera bientôt centralisé dans le nouveau service de collection de la FIAP. R. Busi a fait remarquer que, bien que la situation financière actuelle soit solide, les coûts sont susceptibles d'augmenter en raison de la hausse des frais de déplacement et d'hébergement. Il a également souligné que le budget de l'Académie de la photo prévoit 15 000 € par an, mais que ce montant est rarement dépensé dans son intégralité. En revanche, les plateformes telles que Zoom deviennent de plus en plus coûteuses.

Cotisations des membres (M.O. et ILFIAP)

H. Gmeiner a confirmé que plusieurs pays n'avaient pas encore payé leurs cotisations pour 2025 et que les paiements étaient dus avant la fin du mois. Parmi les cas problématiques figurent l'Algérie, la Colombie, le Myanmar, la Malaisie (Sabah) et le Pakistan. Des coordinateurs ont été désignés pour s'occuper de chaque pays. La situation des ILFIAP est plus critique : 18 clubs n'ont pas payé depuis deux ans. Le comité directeur a reconnu que de nombreux clubs n'avaient payé auparavant que pour participer au championnat du monde des clubs, qui était exceptionnellement et temporairement gratuit pour tous en 2024. Si cette stratégie a permis d'augmenter la participation, elle a également réduit l'intérêt des ILFIAP

à maintenir leur adhésion. Plusieurs membres ont exprimé leurs préoccupations concernant les avantages actuellement limités pour les ILFIAP et ont suggéré d'examiner de nouvelles stratégies d'engagement, telles que l'invitation des clubs lauréats aux événements de la FIAP ou l'organisation d'expositions exclusives.

Analyse des coûts pour les collaborateurs externes

Un aperçu des dépenses actuelles liées au personnel a été présenté.

3. Révision des règles internes applicables aux membres du comité directeur

I. Lykouris a distribué un projet de mise à jour des règles internes applicables aux membres du comité directeur.

4. Relations avec les membres

Le comité directeur a examiné les derniers développements concernant les membres de la FIAP. La Principauté de Monaco a rejoint la FIAP en tant que nouveau membre opérationnel. Un concours pour le parrainage de la FIAP a déjà été lancé et des discussions sont en cours concernant la création d'un nouveau centre d'exposition à Monaco. Cette évolution est considérée comme stratégiquement importante en raison du profil international du pays et du potentiel de coopération culturelle plus large. À la suite d'une lettre de l'Association nationale des artistes photographes d'Ukraine exprimant des préoccupations concernant la représentation locale actuelle, le comité directeur a procédé à un examen afin d'assurer la continuité, la stabilité et le contrôle efficace des activités de la FIAP dans ce pays. Le comité directeur a également pris note des lettres de la Slovénie, de Maurice, du Royaume-Uni et des États-Unis concernant leur expérience lors du congrès de la FIAP en Inde. Afin d'éviter de tels problèmes à l'avenir, la FIAP a confirmé qu'une attention particulière serait accordée à la vérification préalable des lieux et des services, à commencer par la prochaine rencontre photographique en Chine. En Iran, l'agent de liaison actuel a été muté à l'étranger et aucune activité récente n'a été signalée au centre d'exposition de Téhéran. La FIAP examine actuellement la situation et a entamé des discussions afin de trouver une solution qui garantisse une représentation nationale adéquate. Dans une lettre commune, la Suède et la Norvège ont exprimé leurs préoccupations concernant les directives révisées relatives à la photographie de nature. Bien que ces règles aient été élaborées en collaboration avec la PSA et soient globalement conformes aux versions précédentes, la question sera examinée plus en détail par les instances internes compétentes et soumise à la PSA pour évaluation. En outre, dans une lettre séparée, la Suède a proposé que la FIAP réexamine sa position sur la photographie générée par l'IA. Compte tenu de l'évolution rapide des outils d'IA, le conseil d'administration a convenu que cette question nécessitait une analyse plus approfondie et, éventuellement, une révision des directives actuelles, en collaboration avec d'autres organisations internationales si nécessaire. Enfin, le comité directeur s'est penché sur deux cas en suspens concernant des prix non décernés lors du Championnat du monde universitaire FIAP 2024. La FIAP travaille activement avec les lauréats du Sri Lanka et d'Iran afin de clarifier la situation et de garantir la remise des prix en bonne et due forme.

5. Service des biennales

Le comité directeur a examiné l'état d'avancement des prochaines biennales de la FIAP. Les prochaines réunions du jury concernent la Biennale de la jeunesse à Bahreïn, pour laquelle D. Tay a été confirmé comme l'un des membres du jury, la Biennale de la couleur en Irlande, pour laquelle H. Gmeiner a été confirmé comme l'un des membres du jury, et la Biennale de la nature en Afrique du Sud, pour laquelle P. Stanley a été confirmé comme l'un des membres du jury. La Biennale noir et blanc, organisée par le Brésil, est également confirmée. La réunion du jury devrait avoir lieu en mars 2026 afin que les résultats soient disponibles à temps pour le congrès début août 2026. Les conditions de participation et de plus amples informations seront publiées au plus tard en octobre 2025 afin de laisser suffisamment de temps pour la participation nationale. En ce qui concerne la Biennale noir et blanc, le comité directeur a réaffirmé l'importance de conserver le format papier en raison de sa valeur symbolique et traditionnelle, d'autant plus que les œuvres gagnantes seront exposées pendant le congrès. Il a été constaté que cette catégorie enregistre systématiquement la plus forte participation de toutes les biennales. Bien que certaines associations aient exprimé leur préférence pour des formats purement numériques, le comité directeur a souligné que l'exposition physique reste indispensable pour cet événement particulier. La Biennale de la jeunesse à Bahreïn a été confirmée, la cérémonie de remise des prix est prévue le 10 décembre 2025, en marge des célébrations nationales de Bahreïn. La FIAP est en contact avec les organisateurs locaux afin de finaliser le programme et d'étudier la possibilité de tenir la réunion du comité directeur à peu près à la même période, probablement entre le 5 et le 10 décembre, avant les vacances d'hiver à Bahreïn. Trois pays ont manifesté leur intérêt pour la prochaine Biennale de la couleur : le Monténégro, l'Inde et la Géorgie. Le Monténégro a été le premier à soumettre sa candidature et sera chargé d'organiser l'événement. Les autres candidats seront pris en considération pour les éditions futures. Il a également été proposé d'étudier la possibilité d'organiser une Biennale de la jeunesse en Géorgie. Des informations ont été fournies sur l'état d'avancement du livre de la Biennale de la FIAP. Environ 2 000 exemplaires sont encore chez M. Casanovas en Espagne, qui a accepté de se charger gratuitement de leur distribution. Il a également proposé d'envoyer les livres si nécessaire, grâce à un accord postal de longue date. La FIAP poursuivra la distribution des exemplaires aux centres d'exposition, en donnant la priorité à ceux qui sont actuellement actifs. Une liste complète des directeurs et des détails de livraison sera établie. Les livres destinés à la Chine seront rassemblés et envoyés directement au professeur Zeng Yi dans notre bureau de coordination.

6. Service jeunesse

Le comité a discuté de l'état actuel du service jeunesse. Il n'y a pas de nouvelles concrètes à ce sujet pour le moment. Malgré plusieurs tentatives de prise de contact par e-mail et par message, dont une demande urgente début mars, aucune information significative n'a été reçue. Le comité directeur continuera à s'efforcer de rétablir le contact et examinera la poursuite du service, notamment en vue de renforcer la présence et l'engagement de la FIAP dans la région du Golfe au Moyen-Orient.

7. Rencontre photo FIAP 2025

Le comité directeur a examiné l'état d'avancement de la rencontre photographique FIAP 2025, qui doit se tenir en Chine et comprend des programmes dans le Hunan et en Mongolie intérieure. Les programmes ont été reçus récemment et ont été jugés de grande qualité, car ils offrent un programme complet à un coût réduit. La confirmation définitive est encore en attente en raison d'exigences administratives des autorités locales, et la FIAP a demandé à la délégation nationale de l'aider à accélérer les autorisations officielles nécessaires. La rencontre photographique devrait avoir lieu entre fin août et début septembre, une période très touristique, de sorte qu'une publication en temps utile est essentielle pour permettre aux participants de planifier leur voyage. Quelques modifications du programme ont déjà été proposées, notamment la suppression des événements officiels le jour de l'arrivée afin de tenir compte des longs temps de trajet. Compte tenu du calendrier chargé, il n'a pas été jugé pratique de tenir l'assemblée générale pendant la réunion. La possibilité d'organiser l'assemblée en décembre à Bahreïn, en marge de la Biennale de la jeunesse, est actuellement à l'étude. Cela permettrait de tenir une brève réunion formelle axée sur les questions budgétaires et ne nécessitant pas d'élections. Le comité directeur a également examiné la liste des invités officiels qui seront invités et reçus par la FIAP. Parmi les invités confirmés figurent le lauréat du Best of the Best 2024, le lauréat de la Coupe Bretscher 2023 et des représentants d'organisations partenaires. Le lauréat de la Coupe Van de Wijer sera confirmé peu avant l'événement. La remise des prix de la Coupe du monde FIAP pour les clubs aura lieu pendant la réunion. L'invitation d'autres personnes sera examinée en fonction des ressources disponibles.

8. Service d'éthique de la FIAP

Le comité directeur a examiné les cas soumis au service d'éthique. Deux dossiers ont été reçus, dont un a été considéré comme clos, tandis que l'autre est toujours en attente d'une lettre officielle du comité d'éthique. Les membres du comité ont été invités à suivre cette affaire et à veiller à ce que les documents nécessaires soient finalisés. Une question distincte posée par P. Rizzato, directeur du service d'éthique, a été discutée : un auteur qui a été inscrit sur la liste rouge de la FIAP mais qui n'a jamais reçu de distinction peut-il utiliser des acceptations ultérieures (qui ont eu lieu avant la sanction) dans une future demande de distinction ? La majorité du conseil d'administration a estimé qu'un tel auteur devait repartir de zéro, c'est-à-dire que tous ses résultats antérieurs seraient exclus de toute candidature future. Cette approche a été jugée nécessaire pour préserver l'intégrité du processus d'attribution des distinctions, en particulier dans les cas où toutes les images acceptées avant la sanction n'avaient pas fait l'objet d'un examen. Il a également été souligné que les règles officielles relatives aux distinctions devaient être clarifiées afin de régler expressément de tels cas et d'éviter toute ambiguïté dans les décisions futures.

9. Service de patronage et plateforme FIAP « Myfiap.net »

Le comité directeur a examiné les développements en cours dans le cadre du service de patronage et de la plateforme FIAP, en se concentrant sur le statut des salons, les règlements, les reconnaissances et les initiatives stratégiques futures. Le nombre de salons FIAP continue d'augmenter dans différentes régions. Il a été proposé de mettre en place un système de reconnaissance pour les membres opérationnels les plus actifs, qui tiendrait compte de leurs contributions dans le cadre des biennales, des prix, des salons et

des centres d'exposition. Cette reconnaissance pourrait prendre la forme d'invitations officielles aux événements de la FIAP. Le comité directeur a également examiné la possibilité d'accorder une reconnaissance officielle aux juges qui contribuent régulièrement aux salons FIAP. Il a été convenu que les juges qui se sont engagés de manière continue en faveur des salons FIAP se verraient décerner le titre ESFIAP. Il a été proposé de fixer un seuil minimum de 30 salons pour obtenir cette reconnaissance, avec une date de début rétroactive à 2014. Parallèlement, des distinctions ou des méthodes de reconnaissance pour les organisateurs de salons ont également été discutées, notamment l'amélioration des systèmes de plaques pour les contributeurs de longue date. En ce qui concerne les cartes FIAP Life, leur rôle essentiel pour la participation aux événements a été réaffirmé. Afin de répondre à la croissance future et aux besoins de communication, le comité a proposé de créer une page d'accueil simplifiée sur *le site web de la FIAP* (www.fiap.net) pour faciliter l'accès aux cartes Life et a examiné les possibilités d'envoyer des newsletters garantissant le respect du RGPD (règlement général sur la protection des données) et contenant des informations sur les événements importants de la FIAP ainsi que sur les nouveaux accords et les réductions exclusives pour les membres de la FIAP. Les modifications des règles relatives au parrainage ont également été discutées. Une clarification importante précisera que les auteurs sont autorisés à recevoir plus d'un prix dans plusieurs sections d'un même salon. Cela permettra de garantir que les organisateurs de salons alignent leurs pratiques sur les règles de la FIAP, en particulier compte tenu des incohérences observées jusqu'à présent. Le conseil d'administration a également examiné l'évolution des salons exclusivement imprimés à la lumière du récent référendum qui a supprimé l'obligation d'accepter des tirages imprimés pour l'attribution des prix FIAP. La possibilité d'autoriser les organisateurs à imprimer des images au nom des participants a été discutée. Toutefois, après de longues discussions, le comité directeur a décidé de maintenir les règles actuelles et de réexaminer la question dans un avenir proche. Dans le cadre d'une mesure proactive visant à soutenir les salons de la photographie, le comité directeur a approuvé une proposition visant à organiser conjointement, en collaboration avec la PSA, un concours annuel prestigieux dédié à la photographie imprimée. Cette initiative impliquera tous les salons de la photographie reconnus par l'une ou l'autre des deux organisations et se terminera par une cérémonie internationale de remise des prix. Une planification stratégique et un soutien financier adéquat, notamment des prix importants pour des appareils photo et des invitations à des événements majeurs de la FIAP et de la PSA, contribueront à accroître la visibilité et la renommée du concours. Il a donc été décidé de créer un groupe de travail chargé de définir les détails opérationnels, dans le but de lancer l'initiative en 2026. Enfin, le comité directeur a décidé de donner la priorité aux moyens de communication et aux relations publiques. Une nouvelle newsletter, distincte des FIAP News, sera élaborée afin de tenir les membres régulièrement informés. La plateforme administrative myfiap sera développée afin d'améliorer les services existants et d'en proposer de nouveaux pour soutenir les activités prévues en 2026.

10. FIAP / PSA

Le conseil d'administration a discuté de l'urgence croissante d'une mise à jour des règles actuelles relatives à l'intelligence artificielle (IA) dans la photographie. Le développement rapide de nouveaux outils

basés sur l'IA, y compris les récentes modifications apportées à des logiciels largement utilisés tels qu'Adobe Photoshop, a rendu obsolète une partie des règles existantes de la FIAP. Il a été constaté que la distinction entre les modifications génératives et non génératives est de plus en plus floue et difficile à détecter sans accès aux fichiers RAW originaux. Compte tenu de ces progrès technologiques, le comité directeur a convenu qu'une approche révisée mettant l'accent sur la flexibilité et la clarté était nécessaire. Il a été proposé de créer une commission conjointe FIAP-PSA chargée d'examiner cette question et d'élaborer un projet commun de règles actualisées pour l'utilisation de l'IA dans les œuvres photographiques soumises à des salons et concours. Les deux organisations sont confrontées aux mêmes défis et une approche coordonnée garantirait la cohérence lors des événements internationaux. Le comité directeur s'est également félicité de l'annonce selon laquelle la PSA allait désormais inclure la catégorie « World in Focus », ce qui constitue une avancée positive vers l'harmonisation des structures des catégories entre la FIAP et la PSA. Les développements concernant la catégorie « Travel » ont été pris en compte et une harmonisation plus poussée est attendue. Enfin, le comité directeur s'est penché sur la question des salons d'impression, en particulier sur l'agrément des imprimeries externes par la PSA. Alors que la FIAP adopte une approche plus prudente et met l'accent sur le contrôle par l'auteur et la qualité, l'idée d'une réglementation commune sur cette question continue d'être discutée. Cette question devrait être réexaminée lors de prochaines réunions, parallèlement au nouveau projet d'initiative commune (concours annuel) visant à soutenir les salons qui n'acceptent que des œuvres imprimées.

11. Service des distinctions

Le comité directeur a examiné les règles actualisées de la FIAP en matière de récompenses, qui ont fait l'objet de leur première révision majeure depuis 2014. Les règles révisées seront publiées début mai et des explications en plusieurs langues sont prévues. Des précisions ont été demandées concernant l'utilisation des acceptations reçues entre la candidature et la remise d'une distinction. La discussion s'est ensuite portée sur la conception et la fabrication des médailles et des insignes pour les nouvelles distinctions. Le titre de « Grand Maître » est déjà défini, mais il ne sera décerné qu'après cinq ans au plus tôt, un prototype de l'insigne pouvant être fabriqué dans l'intervalle. Le Lifetime Achievement Award sera récompensé par une grande médaille prestigieuse, qui sera remise lors des grands événements de la FIAP et pourra être accompagnée d'une épingle discrète et symbolique. Le comité directeur a convenu que cette distinction requiert le statut « HonEFIAP », qui suppose à son tour le statut « ESFIAP », bien que cela n'ait jamais été officiellement stipulé et puisse être précisé dans le règlement. Les membres du comité ont discuté des symboles possibles pour la médaille d'honneur, y compris l'idée d'utiliser le signe de l'infini, mais des préoccupations ont été exprimées quant à sa clarté et à sa reconnaissance. Les coûts de production ont également été pris en compte, en particulier pour les premiers prototypes qui seront nécessaires avant les prochaines rencontres photographiques. Le comité directeur a ensuite examiné les candidatures pour la distinction ESFIAP. Des réserves ont été émises quant à la participation limitée de certains candidats aux événements de la FIAP, plusieurs membres s'accordant à dire qu'une participation plus active aux activités internationales est importante pour cette distinction. Il a également été noté que, contrairement à la procédure applicable au prix MFIAP, la FIAP ne fournit généralement pas de retour

d'information aux candidats ESFIAP ou HonEFIAP qui ont été refusés, et certains membres ont suggéré de fournir une réponse motivée dans ces cas également.

12. Service des médailles

Le comité directeur a discuté de l'état actuel des médailles, trophées et distinctions de la FIAP. Un sujet important a été la nécessité d'uniformiser les prix pour des événements tels que la Coupe du monde, qui étaient jusqu'à présent très différents. R. Busi a souligné l'importance de consolider la production dans un seul pays afin de réduire les coûts et d'assurer l'uniformité, car la fabrication est actuellement répartie entre plusieurs pays, dont la Belgique, l'Espagne, l'Autriche et le Luxembourg. La conception et la praticité des trophées ont également été discutées. Certains membres se sont prononcés en faveur de trophées élégants, plus légers et plus faciles à transporter, éventuellement en cristal avec des éléments en bois ou en or, tandis que d'autres ont exprimé des préoccupations concernant le coût et la fragilité. Les prototypes de H. Gmeiner ont été examinés, mais les membres ont convenu d'étudier d'autres alternatives et de prendre une décision définitive à une date ultérieure. Le comité exécutif fournira un trophée pour la prochaine réunion en Chine, étant entendu qu'une solution plus raffinée et plus uniforme sera élaborée pour les événements futurs, y compris la Biennale de la nature.

13. Service des collections

Le comité directeur a discuté de la nécessité urgente de sécuriser les archives photographiques et administratives de la FIAP, qui sont actuellement stockées sur divers appareils personnels des membres du comité directeur ou des directeurs de service tels que R. Busi, I. Lykouris, Kurt Batschinski, R. Nero, L. Franke et J. Lemmens. L'objectif est de centraliser et de sécuriser ces données dès que possible, compte tenu notamment de leur volume et de leur importance pour l'histoire de la FIAP. Cette initiative poursuit deux objectifs : d'une part, la sauvegarde des archives personnelles des différents membres du comité directeur ou directeurs des services et, d'autre part, la centralisation et l'archivage ultérieurs de toutes les données dans le service de collection de la FIAP sous la responsabilité du nouveau directeur, Jesús Manuel García Flores, et de son équipe. Les premières solutions proposées par des services Cloud commerciaux se sont avérées trop coûteuses et trop limitées en termes de capacité. Une alternative proposée par un consultant informatique luxembourgeois recommandait la mise en place de systèmes NAS individuels pour les membres qui gèrent de grandes quantités de données, chacun équipé d'un onduleur fiable (alimentation sans coupure) et d'un petit Cloud de sauvegarde pour les fichiers importants. Le consultant a présenté des devis, les prix et l'équipement variant en fonction du pays, des besoins spécifiques de chaque membre du conseil d'administration et de la quantité de données à archiver, qui diffère d'un membre à l'autre. Il a été convenu que chaque membre du comité directeur ou directeur d'un service FIAP devrait examiner attentivement ses propres besoins en matière de stockage. Ceux qui gèrent de grandes archives doivent s'équiper d'un système NAS complété par un onduleur et une solution Mini-Cloud. Le conseil d'administration a également décidé que chaque archive doit contenir au moins deux copies des données, les SSD (Solid State Drives) étant préférés aux disques durs traditionnels en raison de leur coût actuellement plus élevé. Toutefois, les SSD portables peuvent être utilisés par ceux qui n'ont pas besoin d'un système NAS, car ils traitent des archives plus petites qui peuvent être facilement

stockées et transférées avec de tels appareils. Bien qu'un système commun basé sur le Cloud reste un objectif à long terme, la solution immédiate consiste en un stockage local avec possibilité de synchronisation progressive au fil du temps. Le comité directeur a souligné qu'il s'agit d'un investissement absolument nécessaire et urgent pour protéger les données de la fédération. L'objectif est de sécuriser l'intégralité des archives de la FIAP d'ici 2026 au plus tard.

14. Championnat du monde pour les clubs

R. Busi a rendu compte de l'édition actuelle de la Coupe du monde FIAP pour les clubs, qui a été ouverte gratuitement à tous les participants cette année. Si cette initiative a donné des résultats positifs, elle a également rencontré une certaine résistance, notamment de la part des clubs anglais, en raison de la nouvelle règle imposant la création de profils pour les membres. Plusieurs clubs britanniques et irlandais ont décidé de ne pas participer, soit parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette règle, soit parce qu'ils n'avaient pas le temps de la mettre en œuvre. Certains ont toutefois manifesté leur intérêt pour participer aux prochaines éditions. Malgré ces réserves, 90 % des clubs ont accepté les nouvelles conditions. Par mesure de précaution et afin de vérifier le respect des règles, les organisateurs ont demandé les fichiers originaux des trois meilleurs clubs et des lauréats individuels. Les documents ont été soumis sans délai et les prix ont été reconfirmés sans problème. La remise des prix aura lieu en août 2025 à Hunan, en Chine, dans le cadre du Photo Meeting. Le comité directeur remercie également le jury composé de M. Deghati, photjournaliste (pour Time, Life, Newsweek, Paris Match, Geo et National Geographic), Iran/France ; A. Di Tommaso MFIAP – France ; J. M. G. Flores – EFIAP/b, FIAP L.O Espagne ; B. H. Pedersen MFIAP, Danemark ; et P. Sabol MFIAP, Croatie, pour leur excellent travail. À partir de l'année prochaine, les frais de participation habituels de 50 € seront réintroduits, tandis que les membres de l'ILFIAP pourront continuer à participer gratuitement.

15. Service de promotion et de partenariat

R. Busi et D. Tay ont rendu compte des initiatives de partenariat actuelles et en cours. Deux accords ont déjà été conclus : l'un avec DxO et l'autre avec RCE Foto. Ces partenariats offrent des avantages aux membres de la FIAP, dont l'utilisation est gérée via les profils MyFIAP. Les membres seront informés par le biais d'une newsletter, mais les personnes physiques doivent donner leur consentement explicite pour être informées de ces avantages, conformément aux dispositions du RGPD. Une section dédiée sera créée sur le site web de la FIAP pour présenter tous les accords en cours. R. Busi a souligné que certaines marques ont déjà conclu des accords similaires avec des fédérations nationales (par exemple, DxO avec la fédération française) et que, dans de tels cas, il est conseillé aux fédérations de formaliser des accords parallèles afin de garantir un accès plus large et une plus grande visibilité. Pour l'avenir, la FIAP souhaite étendre ses partenariats, en particulier avec des marques de premier plan telles que DJI, Luminar et d'autres, et recherche activement de nouvelles collaborations afin de développer des accords qui apportent une réelle valeur ajoutée à ses membres dans le monde entier.

16. Centres d'exposition FIAP

Le comité directeur a examiné l'état actuel des centres d'exposition de la FIAP. Malheureusement, selon les informations disponibles, le magnifique centre de Negova, en Slovénie, a été réquisitionné par les

autorités régionales à d'autres fins. En Chine, le centre de Jinan a déménagé dans la ville, passant de l'Université des arts et du design au bureau de coordination de la FIAP. De nouveaux centres devraient ouvrir prochainement : Sulmona (Italie) en avril 2025 et La Palma (Espagne) en octobre 2025. D'autres ouvertures sont prévues à Malaga (Espagne), Montevideo (Uruguay), Saint-Marin et dans la Principauté de Monaco. Le comité directeur a également discuté de la possibilité d'autoriser plusieurs centres dans les grandes agglomérations. Actuellement, la réglementation stipule que les centres d'exposition doivent être distants d'au moins 100 km les uns des autres. Cependant, cela s'avère restrictif dans des villes comme Buenos Aires ou Istanbul. Le comité directeur a convenu en principe de réviser cette règle et a proposé d'autoriser plus d'un centre dans les grandes villes, la limite spécifique de population ou les critères pour de telles exceptions devant être fixés ultérieurement.

17. Académie de la photo FIAP

Le comité directeur a discuté des défis actuels auxquels est confrontée l'Académie de photographie de la FIAP. P. Stanley a souligné deux problèmes principaux : la difficulté de trouver des intervenants pour les événements en ligne, même après avoir insisté auprès de photographes de renom, et le faible nombre de participants malgré un nombre élevé d'inscriptions. Par exemple, 250 personnes se sont inscrites à un événement récent en espagnol, mais seules 90 y ont participé. Des efforts sont faits pour améliorer la portée, notamment la création éventuelle d'une newsletter mensuelle qui serait envoyée via les profils des membres de la FIAP, sous réserve de l'accord conformément au RGPD. M. Stanley a suggéré de créer du matériel promotionnel plus attrayant, en plus des e-mails habituels, afin d'augmenter la participation. Les taux de participation ont été communiqués : ils se situaient généralement entre 43 % et 65 %, les photographes les plus connus, tels que Marco Gaiotti, obtenant des chiffres plus élevés. Les enregistrements des présentations ont été visionnés plus de 5 500 fois sur YouTube, ce qui reflète un intérêt plus large que la participation en direct. Toutefois, des inquiétudes ont été exprimées concernant la faible participation espagnole aux événements en espagnol. Il a été suggéré d'impliquer la Confederación Española de Fotografía afin de promouvoir plus efficacement ce type d'initiatives. R. Busi s'est également prononcé en faveur d'une participation mondiale plus forte et a proposé de déléguer la responsabilité de l'organisation des événements à des interlocuteurs régionaux.

18. IMPC « International Medical Photographers Club »

Le comité directeur a confirmé que l'International Medical Photographers Club organisera une exposition lors de la prochaine rencontre photographique de la FIAP. Les œuvres exposées seront ensuite données à un centre médical du Hunan. R. Busi a également indiqué que cette initiative pourrait aider la FIAP à obtenir la reconnaissance en tant qu'organisation non gouvernementale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Suisse. Il a récemment pris contact avec une personne importante ayant des liens avec l'OMS et a l'intention d'organiser une réunion à Genève. Cette approche est conforme à la procédure qui a conduit à la coopération entre la FIAP et l'UNESCO. La reconnaissance par l'OMS, après celle de l'ONU et de l'UNESCO, constituerait une avancée significative pour la renommée internationale de la FIAP.

19. Congrès de la FIAP 2026 – Brésil

Le congrès FIAP 2026 a été officiellement confirmé et se tiendra du 9 au 16 août à Salvador de Bahia, au Brésil. Le président de la fédération brésilienne devrait participer à la prochaine rencontre photographique de la FIAP, au cours de laquelle de plus amples détails seront discutés. Le coût estimé de la participation est actuellement d'environ 1 800 € pour une chambre simple et 1 700 € pour une chambre double, mais les prix exacts seront communiqués peu avant l'événement. Dans une perspective d'avenir, l'Indonésie a déposé une candidature provisoire pour accueillir le congrès FIAP 2028.

20. Photo Beijing 2025 – Pékin (Chine)

La participation de la FIAP à Photo Beijing 2025 a été confirmée comme nécessaire. R. Busi a souligné l'importance de la présence de la FIAP. L'événement devrait avoir lieu fin octobre, mais les dates exactes ne sont pas encore fixées. Un représentant doit être désigné et confirmé prochainement. La FIAP devrait également travailler en étroite collaboration avec les organisateurs afin de définir le contenu de l'exposition. Les propositions comprennent la présentation de la Coupe du monde pour les clubs, de la Biennale de la nature et d'une sélection d'œuvres issues de la collection Masters. L'année dernière, cinq séries Masters et deux Biennales ont été envoyées, pour un total d'environ 100 photographies. Le comité a discuté de la coordination de l'envoi de ces documents via Hunan, où une autre exposition est prévue, afin de simplifier la logistique. J. Lemmens, directeur du Distinctions Service, est invité à donner accès aux collections MFIAP après 2017, qui sont actuellement sous sa garde.

21. Journées de la photo FIAP

R. Busi a présenté la situation actuelle et a demandé des informations supplémentaires concernant le Festival de Body Painting 2025, en particulier pour la FIAP. Il a souligné l'importance de publier certaines règles pour les événements organisés par différentes institutions sous le nom de la FIAP et de faire connaître ces événements aux membres de la FIAP dans le respect des dispositions du RGPD.

22. Projet Vitality Shandong

R. Busi a présenté ce projet dont l'objectif est de promouvoir la région du Shandong au fil des quatre saisons. La première réunion s'est tenue en décembre 2024 et a remporté un vif succès, avec la participation d'un grand nombre de photographes internationaux de renom. La deuxième réunion est prévue pour mai 2025, suivie de deux autres réunions.

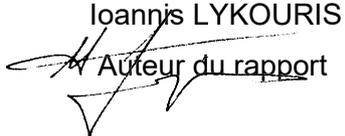
23. Analyse des portfolios MFIAP

Les membres du comité directeur ont approuvé les propositions des conseillers MFIAP pour 2025 et ont décidé de décerner le prix MFIAP à Mme Jennifer Willis d'Irlande du Nord et à M. Yousuf Tushar du Bangladesh.

24. Prochaine réunion du comité directeur de la FIAP

La prochaine réunion du comité directeur est prévue en décembre 2025 à Bahreïn.

Athènes, le 12 juillet 2025

Ioannis LYKOURIS

Auteur du rapport